

Le plus dévoué, le plus apprécié est sans doute le service de secours.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

Le feu détruit la chapelle et son annexe. Le feu a détruit la chapelle et son annexe.

### A la Commission sanitaire

La commission sanitaire de la circonscription de l'arrondissement de Lille, s'est réunie le mercredi 22 décembre 1913, à 4 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville de Tourcoing, sous la présidence de M. Louis Vandevann, adjoint au maire de Tourcoing.

Etaient présents : MM. Louis Vandevann, vice-président ; docteur Julien, secrétaire ; Fouquet, conseiller général ; Tétart, vétérinaire ; Levin, architecte ; Bruneau, pharmacien ; Bouleau, inspecteur du travail, membres ; Louis Brunin, secrétaire administratif.

La commission a d'abord examiné la marche du service départemental de désinfection pendant le mois de novembre 1913.

Elle décide de retourner à M. le Maire de Mouvaux, une affaire relative à un puits malsain, à l'effet de suivre la procédure de l'article 12 de la loi du 15 février 1902.

Elle a ensuite émis des avis favorables à l'autorisation d'exploiter des établissements classés à Tourcoing :

1° un atelier de constructions mécaniques ; 2° un atelier de serrurerie installé par le curé, fut construit, après avoir fait manœuvrer la serrure de la porte d'entrée, de ne pouvoir ouvrir cette porte. Fort étonnée de ce fait, et ne sachant que penser, Mlle Coulon alla chercher une échelle dans le voisinage et escalada la muraille de clôture du jardin. Sa surprise ne fut que grandir, quand elle remarqua que la porte de derrière, qu'elle avait fermée avant son départ, était grande ouverte.

Mlle Coulon pénétra à l'intérieur, et il était évident que le presbytère avait reçu des visiteurs en l'absence de ses habitants. Et, en effet, dans toutes les pièces, régnait le plus grand désordre ; les meubles avaient été fouillés et leur contenu jeté pile-mêle sur le parquet ; l'une des fenêtres à guillemine, donnant sur le jardin, était soulevée, ce qui semblait indiquer que les malfaiteurs avaient pénétré par là dans l'habitation.

M. le curé averti aussitôt, se rendit au presbytère ; il monta au premier étage. Sa chambre, à coucher avait, elle aussi, reçu la visite des cambrioleurs ; les meubles avaient été fouillés, et une somme de 1.000 francs en petite monnaie et en billets avait disparu.

M. l'abbé Coulon n'eut d'autre ressource que d'aller déposer une plainte entre les mains de M. Bardeau, commissaire de police, qui se rendit au Mont, pour y ouvrir une enquête.

Les malfaiteurs, pour arriver à leur fin, avait d'abord forcé une porte percée dans la muraille de clôture du jardin, derrière le presbytère ; ils s'introduisirent dans la maison en passant par la fenêtre à guillemine, et leur coup fait, se retirèrent en ouvrant de l'intérieur la porte de derrière.

Jusqu'ici, l'enquête n'a produit aucun résultat.

### LE NOËL DES ENFANTS DES ÉCOLES COMMUNALES.

Comme de coutume, l'Association des dames charitables avait organisé, sous le patronage de l'Administration municipale, deux séances récréatives à l'intention des enfants des écoles communales. Ces récréations charitatives ont eu lieu dans la salle des fêtes du Gymnase municipal, rue de Gand.

La première de ces séances a été donnée le matin, pour les tout petits ; la seconde l'après-midi pour leurs aînés. Le programme est le don de charmer le jeune auditoire qui laisse d'ailleurs, éclater sa joie par des rires bryuants et des bravos enthousiastes. L'harmonie « La Fraternelle », et la fanfare « Les Intimes », ont eu, une fois de plus l'exécution de plusieurs œuvres choisies. Le succès fut très grand. M. Juvenet, un comique très amusant. Les fillettes du Collège des écoles du Virolois et de la rue des Ombellies, interprétèrent plusieurs petites scènes amusantes. Le piano était tenu par Mlle Thérin.

Au premier rang de l'assistance, on remarquait MM. Gustave Dron, député maire de Tourcoing ; le docteur Leduc, conseiller général ; Abel Ueugle, conseiller d'arrondissement ; Mme Urbain Robbe, présidente de l'Association des dames charitables, ainsi que plusieurs conseillers municipaux, etc.

LA FÊTE DE CHARITÉ POUR LES VIEILLARDS DES PETITES-ŒUVRES A obtenu hier, un succès extraordinaire. La salle Jeanne d'Arc, de la Maison des Œuvres, était absolument bondée. On s'y écriait et il fallut même refuser du monde. Les artistes amateurs du « Club Cornélien » ont interprété brillamment « Les Oubliés » de René Bazin, et « Le Luthier de Crémone » de François Alléaume. Les applaudissements de la salle allaient de même temps aux auteurs, qu'aux acteurs, dont les œuvres furent si attachantes.

M. le Maire de Saint-Christophe, ainsi que M. Emyl Barrois, conseiller général, assistaient à la fête. Au cours de la séance et après une allocution de M. l'abbé Brouillard, une quête fructueuse a été faite par des dames de la ville pour les Petites-Œuvres des Pauvres.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS SAINT-LOUIS. — Le bureau de la société de Secours Mutuels Saint-Louis a tenu sa réunion pour l'examen des comptes du troisième trimestre de 1913, au siège, rue des Poutrelles, 46.

Après l'examen de ce troisième trimestre s'élève à 2.405 fr. 80. La société possède actuellement en fonds de retraites, 25.061 fr. 10. L'avoir total est donc de 89.607 fr. 83.

Après approbation de ces comptes, le président M. Carlos Flipo, a remis le diplôme de mention honorable de la Mutualité à M. Victor Bodin et Louis Druex auxquels il a remis le diplôme de mention honorable de la Mutualité de ces récompenses. La séance a été l'occasion d'une petite fête intime.

LE JAMBON TAILLÉ. — M. Bulcke, boucher, rue du Tilleul, recevait dans la soirée, la visite d'un individu qui sollicita l'aumône d'une tartine. Peu de temps après le départ de l'individu, le boucher constata la disparition d'un superbe jambon qui se trouvait à l'étalage. Le commerçant fut aussitôt des soupçons sur son client de passage. Mis au courant, le service de la sûreté s'est mis à la recherche de l'auteur du soupçon. Celui-ci est un Halluinnois, Cyrille Dewaelder, âgé de 26 ans, demeurant rue de Valenciennes, 26. C'est un individu qui a été arrêté à la disposition de M. Lenfant, commissaire de police du 3e arrondissement.

LA CHEVELURE DANS LE BOBINOT. — A l'usine de M. A. P. Pollet, rue de Dunckerque, une finisseuse, Mlle Marie Rogé, 43 ans, demeurant rue de la Vigne, a eu la chevelure entraînée dans le mouvement de va-et-vient du bobinot en se baissant pour retirer une mèche. Il en est résulté une plaie au cuir chevelu avec décollement de parties molles, sur une longueur de dix centimètres. M. le docteur Desmurs lui a prescrit un repos de quinze jours.

LES CHUTES. — A la filature de M. Motte-Dewarvin, rue d'Anges, une soignéeuse, Mlle Léontine Demer, 20 ans, est tombée par suite d'un glissement sur un bobinot. M. le docteur Leduc a constaté une foulure du pied gauche, qui exigera un repos de quinze jours.

Aux ateliers Saint-Eloi, un forgeron, M. Louis Dhaen, 24 ans, portait une pièce de fer, quand par suite d'une chute, il se blessa à la main droite. M. le docteur Vermeersch a conclu à un repos de quinze jours.

RAISINS ET AMANAS toute l'année. Tange-Ghain, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing. Téléphone 1442. 6730

ARRÊTATION D'UN VAGABOND ÉCROC. — M. Anthès, commissaire de police du 4e arrondissement, a procédé à l'arrestation d'un tisserand, Louis Rudant, âgé de 38 ans, domicilié à Lille, rue des Etapes, 55, in-

### HALLUIN

Les cambrioleurs au presbytère du Mont-Eloi y pénétrèrent durant la messe de minuit et s'emparèrent d'une somme de 1.000 francs.

Des cambrioleurs ont, à leur façon, fait révélation ; agissant avec une rare audace, ils se sont introduits jeudi matin, vers 5 heures, dans le presbytère de la paroisse Saint-Alphonse, au Mont-d'Halluin, pendant que M. l'abbé Alphonse Hallouin, curé, célébrait la première messe, dit « messe de minuit ». Une somme importante a été dérobée.